

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission des pétitions

chargée de l'examen de la Pétition de l'association AQUBE : Pour la réouverture des WC publics d'Entre-Bois à Bellevaux

Présidence : Céline Misiego

Membres présents : Romane Benvenuti ; Derya Celik ; Christine Goumaz ; Mountazar Jaffa ; Antoine Pignet ; Françoise Piron ; Yvan Salzmann ; Maurane Vouga ; Yohan Ziehli.

Membres excusés : Oleg Gafner ; Graziella Schaller.

Municipale concernée : Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité

Accompagnant Municipalité : M. Stéphane Beaudinot, chef de Service de propreté urbaine

Pétitionnaire : Absent-es

Secrétaire : Frédéric Tétaz

Lieu : Salle du Conseil communal, Hôtel de Ville, place de la Palud 2

Date : 25.11.2021

Début et fin de la séance : 16 h 30 – 20 h 40

Il n'est malheureusement pas procédé à l'audition des pétitionnaires, en raison de leur absence à cette séance.

Madame la Municipale en charge de Finances et Mobilité dit que la Ville a de nombreux WC publics. La Municipalité a engagé une série de travaux de réhabilitation de certains WC. Il y a deux crédits votés par le Conseil pour la rénovation (4 mio. et 2,6 mio). L'offre en WC publics a été réduite un peu. Dans le préavis 2020/28 « *Rénovation et modernisation des WC publics Lausannois* » adopté en août 2020 on trouve la liste des WC qui sont conservés. Lausanne est la 3^{ème} ville en termes de densité de WC publics. Les WC de Bellevaux ont été fermés en 2018. Dans un 1^{er} temps, la Municipalité n'a reçu qu'une lettre ou courrier électronique. La Municipalité s'est dit qu'il y avait une bonne acceptation de la part de la population et elle a procédé à la fermeture définitive. La contestation plus large est venue dans un second temps, bien plus tard.

Une commissaire demande combien coûte l'entretien des WC publics par mois ou par an.

Madame la Municipale en charge de Finances et Mobilité répond qu'il y a 6 collaborateurs qui entretiennent les WC.

Le chef de Service propreté urbaine indique que ces installations génèrent des frais liés à l'eau, l'électricité, l'achat de produits d'entretien, aux salaires des collaborateurs, ainsi que la maintenance après vandalisme. Pour donner un ordre d'idée il faut compter environ 34'000 francs annuels juste pour l'eau.

Conseil communal de Lausanne

Un commissaire indique que les quartiers évoluent et demandent si les services tiennent compte de cette évolution. Ainsi que si réouverture de ces WC est envisageable dans un quartier excentré comme Entre-Bois si on souhaite une vie de quartier plus intense.

Madame la Municipale en charge de Finances et Mobilité dit que pour certains cas de fermeture il n'y a pas eu de réaction. Quand il y a des réactions immédiatement, les WC sont rouverts. Pour Entre-Bois, les réactions sont venues 2 ans plus tard. Ce n'est pas une raison pour ne pas prendre en compte la demande. Au Vallon, il y a eu une demande, et la Municipalité a trouvé une solution en installant un WC provisoire. La Municipalité essaie donc de s'adapter à l'évolution des quartiers. En l'occurrence, les WC étaient insalubres et ont été démontés. Si on voulait en remettre, il faudrait demander un crédit. Le préavis adopté par le Conseil permettra d'avoir une offre de meilleure qualité malgré la diminution du nombre de WC disponibles.

Une commissaire comprend que les WC soient retirés s'ils étaient vétustes. Mais la pétition semble indiquer qu'il y a un vrai besoin à Bellevaux. Elle est étonnée que la Municipalité n'ait pas pensé à remplacer les WC après démolition, surtout dans un quartier excentré. Elle comprend que les gens mettent du temps à réagir.

Madame la Municipale en charge de Finances et Mobilité dit que dans les quartiers d'habitation, les gens peuvent souvent aller au WC chez eux. Le crédit demandé permet d'avoir une quarantaine de WC à Lausanne : ce qui donne un très bon ratio, proche de Zürich qui a un WC pour 3600 habitants.

Délibération de la COPET:

Une discussion s'ouvre sur le ratio besoin de la population/frais. Ensuite, la notion de temps pour le renvoi pour rapport-préavis préoccupe les commissaires. L'un des commissaires propose de renvoyer pour communication et de rédiger un vœu.

La présidente demande qui soutient un renvoi à la Municipalité pour étude et communication : 7 voix.
Elle demande qui soutient un renvoi à la Municipalité pour étude et rapport-préavis : 3 voix

Conclusions de la commission :

<p><i>Vote : Par 7 voix pour étude et communication et 3 voix pour étude et rapport-préavis, les membres de la Commission des pétitions décident, en application de l'art.73 lit. b) RCCL, de renvoyer la pétition à la Municipalité pour étude et communication</i></p>

Vœu : La commission des pétitions souhaite que la Municipalité intègre dans sa communication des chiffres et des estimations quantitatives sur le coût et le besoin.

Vote sur le vœu : La présidente soumet le vœu au vote : il est adopté à l'unanimité

Lausanne, le 08.12.2021

Le rapporteur/la rapportrice :
VOUGA Maurane